



# Arrêtés municipaux

**EXTRAIT DU REGISTRE** 

## CIRCULATION ET STATIONNEMENT

**RUE MOLIERE (R.D.154A)** 

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT qu'une livraison va être entreprise rue Molière par l'entreprise Legendre IDF – 13 avenue Jeanne Garnerin – CS 8580791321 – 91321 Wissous cedex, agissant pour le compte d'Emerige – 121 avenue de Malakoff – 75116 Paris,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

#### **ARRETE**

#### ARTICLE 1:

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes rue Molière côté impair <u>au droit du n°89</u> les 2 juillet 2024 et 15 juillet 2024 de 8 heures à 18 heures :

- Neutralisation de six places de stationnement soit un linéaire de 30 mètres,
- Neutralisation du trottoir : les piétons seront déviés sur le trottoir opposé par les traversées existantes,
- Limitation de vitesse à 30km/h.

## ARTICLE 2:

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée de la livraison.

#### ARTICLE 3:

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.



#### ARTICLE 4:

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Responsable du S<sup>ce</sup> Entretien et Exploitation Direction Voirie et Mobilités du Conseil Départemental du Val de Marne,
- DTSP (voies départementales),
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,

PUBLIE SUR ivry94.fr LE 28 JUIN 2024

- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Entreprise Legendre IDF 13 avenue Jeanne Garnerin CS 8580791321 91321 Wissous cedex.

FAIT EN MAIRIE, LE 27 JUIN 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine Et par délégation Clément Pecqueux Adjoint au Maire

132 TO SELVIN

Pour extrait certifié conforme

au registre des arrêtés municipaux LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE Pour le Maire, la Responsable du service Déplacements Stationnement Direction Espace, Publics

Nathalie Leberthon